

## Appel à projets

# La gouvernance de la recherche en santé au Québec pendant la crise de la COVID-19

**NOUVELLE DATE LIMITE** : Lundi 5 juin 2022, 16 h

**Montant disponible** : 50 000 \$

**Durée du financement** : 9 mois

## 1. Objectifs

Sous l'initiative conjointe des Fonds de recherche du Québec et du Réseau Québécois COVID-Pandémie, cet appel à projets vise à soutenir le développement de nouvelles connaissances sur les modes de gestion et de collaboration mis en œuvre entre les différentes institutions impliquées dans la gouvernance de la recherche en santé au Québec, dans le contexte de la crise de la COVID-19. Parmi celles ayant joué un rôle de premier plan à cet égard, on retrouve notamment des Fonds de recherche du Québec (FRQ), l'Institut national d'excellence en santé et service sociaux (INESSS), l'Institut national de santé publique (INSPQ), le Bureau de coopération interuniversitaire (BCI), le Ministère de la Santé et des Services Sociaux (MSSS), et autres ministères impliqués dans des dossiers COVID, tels que le Ministère de l'Économie et de l'Innovation (MEI), le Conseil du Trésor et le Ministère de l'Éducation, le Ministère de l'Enseignement Supérieur.

L'objectif principal de cet appel est de **documenter les relations et modes de fonctionnement mis en place entre les principales organisations impliquées dans la gouvernance de l'écosystème de la recherche en santé dans le contexte de la pandémie, afin de soutenir leur réflexion et leur préparation communes à de futures crises majeures.**

## 2. Contexte

Depuis le début de la pandémie de COVID-19 en mars 2020, les différentes organisations impliquées dans la gouvernance de la recherche en santé au Québec ont été sollicitées pour produire rapidement à la fois :

- 1) des connaissances tant sur la maladie – sur le virus, ses traitements, sa prévention que sur les impacts de la pandémie sur la santé des populations et la société ;
- 2) des recommandations appuyées par des données probantes afin de guider le gouvernement québécois dans sa prise de décision.

Le contexte de crise a forcé l'accélération du processus scientifique, incluant le transfert et la mobilisation des connaissances. Cette situation exceptionnelle a appelé plusieurs actrices, acteurs

à se côtoyer davantage (notamment, les chercheuses, chercheurs, les professionnelles, professionnels du gouvernement et les décideuses, décideurs) dans un espace de la recherche qui s'est rétréci, avec des contraintes de temps additionnelles et une intensité des demandes générées.

Dans un modèle d'organisation de la recherche complexe et unique, les modes de collaboration habituels entre les parties prenantes impliquées dans ce processus ont été bousculés. Chacune, chacun – de l'université aux cabinets ministériels, en passant par les organisations gouvernementales et paragouvernementales – ont dû s'ajuster dans l'urgence en fonction de leurs rôles et mandats respectifs, afin de répondre à la crise de la façon la plus efficace possible.

Face à ces bouleversements, les partenaires de cet appel souhaitent documenter la gouvernance de la recherche en santé dans le contexte spécifique de la pandémie, pour nourrir la réflexion et d'éventuels travaux communs en préparation à de futures crises majeures.

---

### **3. Besoins de recherche**

Les besoins de recherche couverts par cet appel à projets touchent autant :

#### **A. La gouvernance de la recherche en santé dans le contexte de la pandémie :**

- les besoins en matière de gouvernance de la recherche en santé générés spécifiquement par la crise ;
- les enjeux et les contraintes de travail liés au contexte de la pandémie ;
- les changements dans les relations entre les actrices, acteurs de la recherche en santé, incluant les patientes, patients et les citoyennes, citoyens, générés spécifiquement par la crise.

#### **B. Les modes de travail entre organisations pendant la crise :**

- la conservation ou l'adaptation des modes de travail préexistants entre les organisations dans le contexte spécifique de la crise ;
- les facteurs facilitateurs ou contraignants à la collaboration entre organisations ou entre groupes d'actrices, d'acteurs.

#### **C. Les leçons tirées de l'expérience de la pandémie :**

- l'évaluation qualitative des relations entre les actrices, acteurs de la gouvernance de la recherche en santé dans le contexte de gestion et de résolution efficaces des enjeux de recherche liés à la crise ;

- l'identification d'innovations porteuses dans les pratiques de gouvernance de la recherche en santé, s'il y a lieu.

Les propositions soumises devront aborder en tout ou en partie les besoins de recherche des sections A, B et C.

---

#### 4. Fonds disponibles

Le concours prévoit l'octroi d'une (1) subvention de 50 000 \$, pour une durée de 9 mois. Ce financement n'est pas admissible aux frais indirects de recherche.

---

#### 5. Conditions

Les projets retenus pour évaluation devront répondre aux conditions suivantes :

- Ce concours est ouvert seulement aux membres régulières-chercheuses, membres réguliers-chercheurs du RQCP. Vous pouvez devenir membre gratuitement en tout temps : <https://rqcp.ca/devenez-membre/>;
- Cet appel à projets s'adresse aux chercheurs ou chercheuses universitaires (incluant les chercheurs d'établissement qui répondent aux conditions d'admissibilité du statut chercheur ou chercheuse universitaire), aux chercheurs universitaires cliniciens ou chercheuses universitaires cliniciennes et aux chercheurs ou chercheuses de collège qui peuvent agir à titre de chercheur principal ou chercheuse principale, de cochercheur ou cochercheuse sauf pour les personnes retraitées qui ne peuvent agir qu'à titre de cochercheur ou cochercheuse (statuts 1, 2 et 3 présentés dans la section Définitions — statuts et rôles des Règles générales commune des Fonds de recherche du Québec - [RGC](#)).
- L'intégration d'un partenariat avec des patientes, patients et/ou des citoyennes, citoyens dans le cadre de ce projet est exigé (statut 4e) présenté dans la section Définitions — statuts et rôles des [RGC](#)).
- Une membre régulière-chercheuse, un membre régulier-chercheur du RQCP ne peut soumettre qu'une seule demande dans le cadre de ce concours, en tant que chercheuse principale, chercheur principal ou cochercheuse principale, cochercheur principal.

---

## 6. Critères d'évaluation

Les demandes seront évaluées par un comité de pairs mis sur pied par le Comité exécutif du Réseau Québécois COVID-Pandémie.

L'évaluation des propositions tiendra compte des éléments suivants :

- Excellence du cadre méthodologique (30%);
- Expertise de l'équipe de recherche (30%)
- Retombées potentielles (20%)
- Qualité du partenariat pour l'implication du patient et/ou du citoyen (10%)
- Qualité et réalisme de l'échéancier et du budget (10%)

---

## 7. Suivi

Les chercheuses, chercheurs qui seront financées, financés s'engagent à :

- Soumettre un rapport financier pour démontrer l'utilisation des sommes allouées (un gabarit sera fourni) ;
- Soumettre un rapport scientifique à la date de fin du projet qui sera publié sur le site du RQCP (un gabarit sera fourni) ;
- Mentionner explicitement le soutien du RQCP (et à utiliser le logo du réseau si possible) pour toute activité découlant du projet financé, y compris les publications, annonces, communications ;
- Publier le titre et un résumé de leur recherche (en français et anglais) sur le site web du RQCP, dès l'annonce de leur sélection ;
- Participer à la Grande conférence annuelle du RQCP pour présenter leurs résultats.

---

## 8. Dépôt des demandes

Les propositions, d'un maximum de 5 pages rédigées en français en Arial 10 simple interligne avec marge de 2 cm, doivent présenter les sections suivantes :

- Résumé (200 mots maximum) ;
- Mise en contexte et pertinence du projet ;
- Objectifs ;
- Méthodologie ;
- Résultats escomptés ;
- Courte description des membres de l'équipe et répartition des tâches ;

- Courte description d'un échéancier clair et réaliste, planifié sur la période de l'octroi ;
- En annexe des 5 pages, une proposition budgétaire sous la forme d'un tableau (maximum d'une page) et une description détaillée (maximum une page additionnelle). Les dépenses admissibles sont détaillées dans les [RGC](#).

Faire parvenir votre document par courrier électronique en mentionnant en objet : « Concours : RQCP – Gouvernance PRIN2022 » **au plus tard le lundi 5 juin 2022 à 16 h** à l'adresse suivante : [info@rqcp.ca](mailto:info@rqcp.ca)

---

## 9. Autres informations

Pour tout renseignement, veuillez communiquer avec Amélie Forget, directrice exécutive du Réseau Québécois COVID-Pandémie au [amelie.forget@rqcp.ca](mailto:amelie.forget@rqcp.ca) .

